

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
En exercice 27  
Présents 22  
Votants 27  
Quorum 14

## L'an deux mille vingt trois

Le : 25 mai.

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Nathalie FERNANDEZ, Cyrille GENEVRIER, Christine FELIX, Sébastien OLIVIER, Cyril RONZE, Françoise BUSALLI, Angelo MANIERI, Marine TOINON, André GACHET, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Gérard DI FRUSCIA, Guylaine FAYOLLE, Charlélie ARNAUD, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Gérard DI FRUSCIA à Jean-Paul FERRE, Guylaine FAYOLLE à Nathalie FERNANDEZ, Charlélie ARNAUD à Marine TOINON, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETARE : Yvette VERNIERE.

Délibération n°2023 05 03

**OBJET : TARIFS 2023-2024 – ACCUEIL PERI-SCOLAIRE «LES PIC SOURIS»**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29,

Vu la délibération n°2022-07-03 du 04 juillet 2022 approuvant les tarifs de l'accueil «Les Pic Souris»

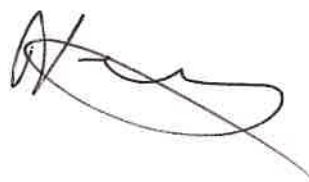
Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (20 voix pour, 07 abstentions) de reconduire les tarifs de l'année précédente, basés sur le quotient familial des usagers pour le service accueil péri-scolaire «Les Pics Souris » :

	Péri-scolaire «Pic'souris » la ½ heure ou la plage horaire	Péri-scolaire «Pic'souris » la ½ heure ou la plage horaire
	2022/2023	2023/2024
QF <=300	1.33 €	1.33 €
300,01 < QF <= 450	1.38 €	1.38 €
450,01 < QF <= 700	1.43 €	1.43 €
700,01 < QF <= 850	1.48 €	1.48 €
850,01 < QF <= 1000	1.59 €	1.59 €
1000,01 < QF <= 1500	1.64 €	1.64 €
QF>1500,01	1.70 €	1.70 €

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 1<sup>ER</sup> juin 2023  
Pour le le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Christian SOULIER




La Secrétaire de séance,  
Yvette VERNIERE




Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :